

## LES DEUX DERNIERS PRINCES DE CARENCY

Les glorieux combats récemment livrés autour de Carency (1) doivent rappeler aux Périgourdins un des événements les plus caractéristiques, survenu pendant nos guerres de religion ; nous intéresserons peut-être quelques membres de notre Société archéologique, en leur racontant cet épisode.

Carency fut pendant cent ans environ le principal apanage d'une branche de la famille de Bourbon. Le premier descendant de saint Louis, qui porta le titre de prince de Carency, fut Jean, mort en 1453, fils de Jean I et de Catherine de Vendôme ; Charles (2), petit-fils de Jean, épousa Catherine d'Aligre et n'eut qu'une fille, Isabeau, mariée en 1516 avec François de Pérusse des Cars, seigneur de Lavauguyon (3), en Limousin, qui devint par ce mariage prince de Carency.

François était frère de Jeanne, mariée avec Jean de Caumont de Castelnau, père de : 1° Geoffroy, abbé de Clairac, qui apostasia pour épouser Marguerite de Lustrac, veuve du maréchal d'Albon de Saint-André ; 2° François de Caumont La Force, qui périt au massacre de la Saint-Barthélemy. Tous les Caumont étaient alors calvinistes, tandis que les des Cars étaient catholiques.

Geoffroy de Caumont mourut en 1574 ; trois mois plus tard, 19 juin 1574, sa fille Anne vint au monde et fut baptisée suivant le rite protestant ; on lui donna le titre de marquise de Fronsac. Sa mère conserva le nom de maréchale de Saint-André ; quoique veuve d'un des trois triumvirs, elle n'avait pas craint d'abjurer en épousant l'abbé de Clairac. Jean de Pérusse des Cars, fils de François, devint le tuteur de sa cousine, Anne de Caumont.

La marquise de Fronsac possédait une des fortunes les plus considérables du royaume ; toute la noblesse le savait et, dès

---

(1) Commune du Pas-de-Calais.

(2) Fils de Jacques et d'Antoinette de La Tour.

(3) Fils de Gautier et de Marie de Montbron.

à sa sixième année, les plus brillants gentilshommes de France la demandèrent en mariage, notamment le vicomte Henri de Turenne (1), qui devint plus tard duc de Bouillon, et Charles, baron de Biron (2), qui devait mourir sur l'échafaud, en 1602. Jean de Lavauguyon, prince de Carency, s'occupa très peu de sa pupille jusque vers 1580 ; mais dès qu'elle eût atteint sa septième année, il résolut de la marier avec son fils aîné, Claude, âgé de quatorze ans ; il avait un second fils, Henri, âgé de douze ans. La maréchale de Saint-André repoussa la demande du prince, qui partit aussitôt en guerre et mit le siège devant Castelnau (3), pendant que le gouverneur, Geoffroy de Vivant (4), seigneur de Mel (5), poursuivait les catholiques dans le Haut-Quercy. La maréchale de Saint-André et sa fille furent très facilement enlevées et conduites à Lavauguyon, où la maréchale fut bientôt remise en liberté ; les ravisseurs ne désiraient garder auprès d'eux que la riche héritière ; la princesse de Carency s'occupait d'ailleurs avec le plus grand soin de la jeune orpheline et ne faisait rien qui pût contrarier ses idées religieuses.

Peu de temps après, le prince de Carency, abusant de ses droits de tuteur, se fit livrer les châteaux et les domaines que la maréchale et sa fille possédaient dans l'Agenais et le Périgord : Caumont (6), Tonneins-dessus (7), Folhet, Castelmoron (8), Gondourville (9), Coutras (10) et Fronsac (11). Seul, Geoffroy de Vivant, gouverneur de Castelnau et des Milandes (12), refusa de livrer les châteaux dont il avait la garde ; Geoffroy de Caumont, en mourant, l'avait chargé de veiller

---

(1) Fils de François III et d'Eléonore de Montmorency.

(2) Fils d'Armand et de Jeanne d'Ornézan.

(3) Commune du canton de Domme (Dordogne).

(4) Fils de Charles et de Louise de Cazenac.

(5) Dans la commune de Castelnau, canton de Domme.

(6) Commune du canton du Mas-d'Agenais (Lot-et-Garonne).

(7) Commune et canton de Tonneins (Lot-et-Garonne).

(8) Canton du Lot-et-Garonne.

(9) Commune du canton de Valence-d'Agen (Lot-et-Garonne).

(10) Canton de la Gironde.

(11) id. id.

(12) Commune de Castelnau, canton de Domme (Dordogne).

sur l'enfant qui devait naître dans trois mois, et la maréchale mettait en lui toute sa confiance.

Henri de Béarn, qui sera plus tard Henri IV, était alors gouverneur de la Guyenne ; Vivant eut recours à lui, demandant que le prince de Carency fût contraint de rendre immédiatement à la maréchale sa fille et ses domaines. Le Béarnais obligea Lavauguyon à remettre sous l'autorité de Geoffroy de Vivant les châteaux dont il s'était emparé sans aucun droit, mais il lui laissait sa pupille avec les terres de Castelnau, Coutras et Fronsac.

Jean de Lavauguyon jugea nécessaire de prendre des dispositions définitives pour qu'on ne vint plus contrarier ses projets ; aux premiers jours de janvier 1586, la marquise de Fronsac fut mariée avec Claude de Pérusse des Cars, qui fut aussitôt nommé Prince de Carency, tandis que le Roi donnait à son père le titre de comte de Lavauguyon. Le mariage fut conclu sous la réserve qu'il ne serait pas consommé avant que la jeune mariée eût atteint sa quatorzième année.

Claude, prince de Carency, âgé de dix-huit ans à peine, faisait déjà bonne figure à la cour ; il y voyait parfois Charles de Biron, qui ne lui pardonnait pas d'avoir épousé la riche héritière sur laquelle il avait mis ses prétentions ; le baron de Biron était aussi téméraire qu'ambitieux, mais dépourvu de tout sens moral ; il provoqua le prince en duel et s'entendit avec le marquis de Montpezat (1) pour le tuer, dans une rencontre déloyale, le 6 mars 1586.

Le comte de Lavauguyon se plaignit amèrement au Roi, sans aucun succès ; ces combats meurtriers, comparables aux pires assassinats, étaient encore très fréquents à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ; Biron ne fut pas inquiété, mais Lavauguyon s'empressa de marier la jeune veuve avec son second fils Henri, qui sera le dernier prince de Carency ; l'union fut célébrée au mois d'août 1586 ; la marquise de Fronsac avait douze ans et son deuxième mari entra dans sa seizième année.

Les deux mariages avaient été contractés malgré la formelle opposition de la maréchale de Saint-André, qui faisait parta-

---

(1) Fils de Melchior, maître des eaux et forêts, et d'Henriette de Savoie.

ger son ardente soif de vengeance par Geoffroy de Vivant, gouverneur de Castelnau. Dans ce triste siècle des guerres de religion, les pires violences semblaient permises à tout catholique contre les huguenots, à tout protestant contre les catholiques ; et parfois une circonstance imprévue donnait aux uns comme aux autres le suprême bonheur d'exercer les plus terribles représailles. Geoffroy de Vivant fit naître cette heureuse occasion dans des conditions mémorables ; il la saisit aussitôt.

Au mois de décembre 1585, le duc de Mayenne (1) avait été envoyé par Henri III dans la Guyenne, pour remettre sous l'obéissance du Roi les protestants du Bas-Limousin, du Périgord et du Haut-Quercy ; le brillant prince de Lorraine commandait une armée de vingt-mille hommes, avec laquelle il promettait de conduire bientôt à Paris le roi de Navarre et le vicomte de Turenne, prisonniers ; il s'empara facilement de Montignac (2), traversa sans aucun obstacle la vicomté de Turenne et le Haut-Quercy, enleva malgré l'énergique et longue résistance des huguenots les villes de Ste-Bazeille (3), Montségur (4), Castillon sur Dordogne (5), Ste-Foy la Grande (6), et mit le siège devant Mussidan (7), tandis que la marquise de Fronsac épousait à Lavauguyon (8) le prince Henri de Caréncy. Geoffroy de Vivant défendait la puissante citadelle, attaquée par Mayenne.

Nous n'avons pas pu découvrir le secret des négociations menées sous les remparts de Mussidan par le vaillant chef de l'armée catholique et par le farouche huguenot ; les « *Faits d'armes* » de Vivant ne disent pas un seul mot sur cette expédition ; mais il est certain que les deux généraux ennemis

---

(1) Fils de François duc de Guise et d'Anne d'Este.

(2) Canton de la Dordogne.

(3) Commune du canton de Marmande (Lot-et-Garonne).

(4) Canton de la Gironde.

(5) id. id.

(6) id. id.

(7) Canton de la Dordogne.

(8) Commune de Maisonnais, canton de St-Mathieu (Haute-Vienne).

confondirent leurs armées pour aller à Lavauguyon enlever la princesse de Carency à son tuteur.

Vivant ne pardonnait pas au comte de Lavauguyon l'audace avec laquelle il avait, en 1581, pris le château de Castelnau et la jeune orpheline, dont il avait la garde ; pour se venger d'une aussi grave injure, il convint avec Mayenne que les deux armées, au lieu de se battre l'une contre l'autre, iraient ensemble réclamer au comte de Lavauguyon la marquise de Fronsac, qui deviendrait plus tard la femme du duc d'Aiguillon, âgé de huit ans, fils unique du duc de Mayenne ; le roi de Navarre avait approuvé cette nouvelle combinaison, et comme preuve de sa formelle adhésion, il donnait ordre de livrer immédiatement au chef de l'armée royale la ville et le château de Caumont, en Agenais ; la maréchale de St-André donnait aussi son consentement, par haine contre Lavauguyon.

On ne pouvait plus songer à marier Anne de Caumont avec le baron de Biron, meurtrier de Claude de Carency ; mais le duc de Mayenne avait récemment épousé, en secondes noces, Henriette de Savoie, mère du marquis de Montpezat, complice de Biron dans le duel du 6 mars 1586 ! — Tout est donc bien étrange dans le traité de Mussidan.

Cependant la convention des deux chefs ennemis fut loyalement exécutée ; les alliés partirent de Mussidan, traversèrent Nontron et St-Mathieu (1), dressèrent leur camp en vue des tours de Lavauguyon et envoyèrent leurs sommations au comte. Jean des Cars opposa quelque résistance pour sauver son amour-propre ; puis il livra la jeune princesse de Carency, qui subissait avec une mélancolique douceur les cruelles vicissitudes de sa vie déjà si tourmentée.

Le duc de Mayenne revint à Paris ; il n'était pas suivi des deux nobles chefs des armées protestantes, le roi de Navarre et le vicomte de Turenne ; mais il menait, avec tous les égards possibles, la jeune marquise de Fronsac.

Peu de temps après, le dernier prince de Carency mourut et, le 2 février 1595, après un troisième enlèvement, plus

---

(1) Canton de la Haute-Vienne.

dramatique encore que les deux premiers, Anne de Caumont, veuve des deux derniers princes de Carency, épousa François d'Orléans-Longueville, comte de St-Paul (1).

Geoffroy de Vivant était mort le 21 août 1592, sans avoir eu l'occasion de tirer l'épée contre le chef des Ligueurs. Rien ne troubla la singulière union de ces deux braves adversaires, et le duc de Mayenne resta le fidèle et généreux protecteur du seigneur de Mel et de son fils, le seigneur de Doyssac ; les archives de La Verrie de Vivant contiennent deux lettres qui leur sont adressées, toutes deux empreintes des meilleurs sentiments de dévouement et d'amitié. Il était utile d'insister sur cet épisode, où l'on voit très clairement que, pendant nos longues et cruelles luttes civiles du xvr<sup>e</sup> siècle, l'idée religieuse eut peu d'influence sur les nombreuses batailles livrées en Périgord et Limousin.

R. DE BOYSSON.

---

(1) M. Tamizey de Larroque et M. Clément-Simon, dans la *Revue des Questions historiques*, ont raconté ces trois enlèvements.